



Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –
29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél : 02-35-56-96-07 _ Fax : 02-35-56-46-88 _ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr
Site internet : <https://www.collegeprivbobee.fr>

Yvetot, le 25-04-2023

→ [Résultat du classement régional des meilleurs collèges de Normandie pour préparer au brevet :](#)

LE CLASSEMENT DES COLLÈGES

Les mieux classés de Normandie

1	COLLÈGE SAINT PAUL (PRIVÉ) CHERBOURG
2	COLLÈGE TIPHAIGNE DE LA ROCHE (PUBLIC) MONTEBOURG
3	COLLÈGE SAINT GEORGES (PRIVÉ) BEAUMONT-LE-ROGER
4	COLLÈGE SAINTE THERESE (PRIVÉ) SAINT-PIERRE EN AUGÉ
5	COLLÈGE BOBÉE (PRIVÉ) YVETOT

C'est la première année que ce classement est communiqué par le ministère à partir des données dites de l'IVAC.

Notre collège Bobée arrive 5^e du classement sur 404 collèges en Normandie !

Nous sommes heureux de vous communiquer ce beau résultat, fruit du travail de tous les acteurs de notre communauté éducative associé aux efforts de vos enfants. L'exigence associée à la bienveillance, à la rigueur, au cadre donné, et l'attention portée à toutes et tous avec nos classes à projet montrent des résultats probants.

L'abbé François-Augustin Bobée, fondateur de notre collège en 1843, disait « Le dynamisme et l'audace font partis des gènes de notre établissement et parce que l'environnement incite parfois à une certaine frilosité et bien peut-être serons-nous déraisonnables, s'il le faut, pour le service des jeunes qui nous sont confiés ».



Il faut poursuivre sur cette voie de la réussite pour toutes et tous.

→ [Ci-après des articles de mars-avril, sur des très beaux résultats de nos élèves dans plusieurs sports mais aussi sur un concours national :](#)

Les basketteuses du collège Bobée, championnes académiques

Yvetot

A Louviers, mercredi 29 mars, l'équipe minimes filles de basket du collège Bobée s'est qualifiée pour la finale inter-académique (Bretagne, Basse et Haute-Normandie) avec, en ligne de mire, une éventuelle place pour les championnats de France.

Les jeunes basketteuses yvetotaises, Nylah, Romane, Lise, Anaïs, Rose, Justine, Irina, Clara et Léonore, ont tout d'abord affronté le collège Catherine-Bernard de Barentin, adversaire du district que les joueuses rencontraient pour la 5^e fois. Une rencontre serrée remportée 14-

12 grâce à un dernier panier marqué seulement 1 minute avant la fin du match. En finale, face au collège Navarre d'Evreux, les Yvetotaises ont maîtrisé la rencontre pour l'emporter 32 à 12 obtenant une belle médaille d'or et le titre de championnes académiques, 15 jours après celui de championnes départementales. Une compétition où Selsabil et Killian ont aussi brillé en tant que coach ou arbitre.

Souhaitons à cette jeune et belle équipe, motivée et soudée, de poursuivre l'aventure le plus loin possible.



Belle prestation pour les jeunes basketteuses minimes du collège Bobée qui, après le titre départemental, remportent le titre académique

Beaux résultats du collège Bobée aux championnats de natation

Yvetot

Mercredi 22 mars se déroulaient les championnats académiques de natation sportive à Montivilliers, une épreuve au cours de laquelle les nageurs du collège Bobée ont fait mieux que se défendre.

Raphaël Beaupeil, Nathan Lepêtre, Clémence Gérémia, Eva Duros, Eloïse Raselli et Margaux Letellier représentaient les couleurs du collège Bobée pour lesquelles ils se sont surpassés lors des épreuves de nage, tout en faisant preuve d'un réel fair-play pendant les courses. A noter que l'épreuve de sauvetage, peu connue des

élèves, a été jugée difficile par l'ensemble des participants. Cette journée fut, néanmoins, une première expérience très enrichissante au cours de laquelle les élèves ont fait honneur à leur établissement, en terminant sur la deuxième marche du podium.

Des résultats qui ont donné envie aux élèves de renouveler l'aventure en 2024, avec pour objectif, monter sur la première marche, significative d'une qualification aux championnats de France UNSS. Bravo aux compétiteurs, ainsi qu'aux 2 jeunes officiels Lana Leboucher et Adèle Gautier.



Très beaux résultats des nageurs du collège Bobée aux championnats académiques de natation qu'ils terminent à la seconde place

Collège Bobée : le film des élèves de la section équitation primé

Yvetot

Dans le cadre des projets de cette nouvelle section sportive en septembre 2022, la classe de 6^e F section Equitation du collège Bobée a réalisé un vidéo dans le cadre du concours national *Je filme le métier qui me plaît*. Sur les plus de 7 000 vidéos reçues par les membres du jury, présidé par la réalisatrice Geraldine Nakache, celle des 15 collégiens cauchois a retenu leur attention et s'est trouvée sélectionnée par le jury du concours, ce qui permettra aux élèves d'assister à la cérémonie de remise des prix le 25 mai

prochain, au Grand Rex à Paris, où ils seront mis à l'honneur.

Engagés dans cette aventure, bénéficiant du haut patronage des ministères de l'Éducation nationale et de la jeunesse, du travail, et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les collégiens ont vécu des moments d'exception, tant sur le plan éducatif, qu'humain où ils ont découvert, au fil du temps, le statut de créateur, réalisateur et producteur, avec les exigences d'un projet d'équipe à mener à bien dans des délais impartis.



Extrait du film, un moment d'échanges entre les élèves de la section équitation et Guillaume Bréant, cavalier professionnel

Jeu, set et match pour les jeunes de la section tennis du collège Bobée

Yvetot

Les élèves de la section tennis du collège Bobée sont sortis vainqueurs de la finale départementale de tennis UNSS Excellence qui les opposait au collège Pierre-Mendès-France de Lillebonne.

Après la défaite initiale de Maya Lefrançois, malgré une belle résistance face à une joueuse mieux classée, Louis Collange devait remporter son match, un simple conclu au super tie-break avec une victoire qui permet au collège Bobée de revenir à égalité. Lors du double décisif, bien que favorite, la paire Gabrielle Boucher - Ra-

faël Lethuillier sans doute stressée, perdit la première manche. Plus le droit à l'erreur pour la deuxième manche où les yvetotais prenaient rapidement la mesure des jeunes Lillebonnais. Le match se jouait donc une nouvelle fois au super tie-break du double. Avec le soutien indéfectible des supporters, Gabi et Raf serrent le jeu, font moins d'erreurs pour finalement l'emporter, faisant exulter les rangs de Bobée et qualifiant l'équipe pour la finale académique. L'état d'esprit remarquable des joueurs lors de cette rencontre est à souligner.



Après une prestation intense et solidaire face aux jeunes de Lillebonne, l'équipe sport études tennis du collège Bobée se qualifie pour la finale académique

➔ Orientation après la 3^e :

➔ La fiche « **affectation-vœux orientation post-3^e** » sera remise aux élèves **entre le 05 et le 10 mai** par M. POHON. Les élèves devront remettre « **uniquement** » aux professeurs principaux cette fiche au plus tard pour le **lundi 15 mai-délaï impératif**.

Les informations contenues dans cette fiche seront ensuite saisies par M. POHON puis éditées pour être redistribuées aux élèves pour vérification avant validation informatique définitive dans la dernière semaine de mai.

Nous rappelons que pour demander une inscription dans un établissement privé, vous devez contacter directement et le plus rapidement possible, l'établissement que vous désirez. La gestion des inscriptions dans cet établissement dépend de son chef d'établissement.

De plus, et de manière obligatoire, au risque que l'inscription ne puisse être validée, **le choix de l'établissement privé sera porté par vos soins sur la fiche décrite ci-dessus et ce choix devra être mis en vœu n°1.**

Les résultats des affectations seront remis aux élèves après la dernière épreuve du brevet en même temps que les certificats de radiation pour finaliser l'inscription dans les lycées et la vérification finale par notre service comptabilité.

De plus, les élèves rendront les livres scolaires. La caution encaissée sur l'année scolaire, sera rendu si les livres sont tous rendus en bon état. Un livre dégradé ou non rendu, sera facturé 20 € et viendra en déduction du remboursement de la caution.

➔ Pour rappel, afin d'avoir des informations sur l'**Orientation**, les familles ont la possibilité de consulter les **Padlets** de M. POHON, responsable de notre BDIO :



L'orientation de la 5ème à la 3ème, des liens ONISEP, des informations sur la 4ème et la 3ème EA (Enseignement Agricole), la Classes de 3ème Prépa Métiers, des pistes d'aide aux projets, la procédure d'affectation en lycée public, le stage de 3ème..

<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevyetot/ou86sjyoc5f>



Les portes Ouvertes,
les visites Virtuelles,
les mini-stages en lycée...



<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevyetot/6j7zi4f432nw5ziz>



Des liens vers des informations pour aider à choisir le lycée,...



<https://padlet.com/informatiquebobeevyetot/zs7slbiwirhl0les>

De plus, pour toutes questions sur l'orientation et les affectations, vous pouvez appeler ou adresser un mail à M. POHON, responsable du BDIO (**B**ureau **D**ocumentation **I**nformation **O**rientation) et adjoint de direction :
bdio.bobee.yvetot@gmail.com
ou appeler au 02-35-56-96-07

➔ **Dérogation scolaire (uniquement dans le cas d'un établissement scolaire public) :**

Même si la carte scolaire s'est assouplie, des demandes de dérogation restent à établir si un élève souhaite être inscrit dans un autre établissement public que celui de son secteur. L'établissement public est déterminé en fonction du domicile du responsable légal de l'élève.

Le cas échéant, vous devrez indiquer cette demande de dérogation en complétant la partie spécifique située sur la fiche « affectation-vœux orientation post-3^e » (celle qui sera distribuée entre le 05 et le 10 mai : voir page précédente).

Pour information supplémentaire :

Chaque élève appartient à une zone géographique en **fonction de l'adresse du responsable légal** qui le rattache à son collège public de secteur puis à son ou ses lycées(s) public(s) de secteur.

Pour définir le collège public de secteur d'une famille, en fonction de son adresse, vous pouvez vous connecter sur le site du département de la Seine-Maritime :

<https://www.seinemaritime.fr/mon-quotidien/colleges/trouver-mon-college.html>

(Renseigner les rubriques en bas de page)

Une fois le collège de secteur défini, le rattachement au(x) lycée(s) de secteur correspondant(s) se fait automatiquement en lien avec les éléments de sectorisation ci-après.

La sectorisation ne concerne pas l'affectation :

- en voie professionnelle ;
- en seconde GT gestion en - vœu spécifique / des enseignements optionnels :
 - création et culture design,
 - écologie, agronomie, territoire et développement durable,
 - culture et pratique de la danse / ou de la musique,
 - sciences et technologies de l'hôtellerie-restauration.
- sections européennes (**sauf pour les sections européennes anglais – sectorisation maintenue**) ;
- sections binationales (ABIBAC - BACHIBAC) ;
- section internationale britannique (la section Option Internationale du Baccalauréat du lycée Gustave Flaubert à Rouen devient Baccalauréat Français International).

Vous pouvez consulter les langues vivantes et enseignements optionnels proposés dans chaque établissement sur le site des établissements ou sur le site de l'ONISEP : www.onisep.fr

➔ Bourses lycée : Tous les élèves de 3^{ème} collège sont concernés quelle que soit son orientation et en fonction des ressources de la famille.

La date limite nationale de dépôt des demandes de bourse nationale lycée devrait être fixée sur la dernière semaine de juin 2023 (nous restons dans l'attente de l'information officielle que nous devrions recevoir fin mai - début juin). Les sites du ministère de l'éducation nationale et de l'académie permettent de consulter le simulateur de bourse et de télécharger le dossier : <http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee>

➔ Orientation après la 4^e vers une classe de 3^e dite « prépa métier » :

Les **élèves de 4^e qui nous avaient fait part de leur désir d'intégrer une classe de « 3^e prépa-métier » dans un établissement public** doivent obligatoirement remettre à M. POHON le dossier pour le **mardi 02 mai, dernier délai de rigueur**. Une fois les demandes traitées par le service du rectorat, les familles recevront la notification d'accord ou de refus, après la réunion de la commission du rectorat qui se déroulera fin mai.

Les familles qui désirent que leur enfant intègre une classe « 3^e prépa métier » dans un établissement privé de l'Enseignement Catholique doivent appeler l'établissement concerné pour obtenir un rendez-vous avec le chef d'établissement. Suite au rendez-vous, celui-ci donnera son accord ou son refus pour l'inscription.

➔ Passages de classes :

Les décisions seront communiquées aux élèves dès le lendemain des conseils de classes du troisième trimestre.

La décision n'est définitive que si elle est conforme au vœu de la famille.

Sinon, il convient d'accepter la décision du conseil de classe ou de me rencontrer dans les jours qui suivront ce conseil. Attention les dates des conseils ont été reculées au maximum (début des conseils des classes de 3^{ème} : le 01 juin 2023) et les délais seront très brefs.

Uniquement sur rendez-vous : je recevrai, si nécessaire, les parents des élèves après le conseil de classe de leur enfant du 3^e trimestre. C'est seulement ensuite, si un désaccord persiste, qu'une demande « d'appel de la décision » pourra éventuellement être fait auprès d'une commission spécifique.

→ **Arrêt des notes 6^e/5^e/4^e** le 01 mai puis le 07 juin.

→ **Arrêt des notes 3^e** de fin de trimestre, le 29 mai. Début des conseils de classe le 01 juin. Voir planning en dernière page.

→ **Le collège sera fermé aux élèves le mercredi 07 juin en raison d'une journée banalisée pour la passation de l'épreuve orale « EPI » « Enseignement Pratique Interdisciplinaire » par les élèves de 3^e**, qui compte pour 100 points sur l'obtention du brevet des collèges. Les élèves de 3^e recevront une convocation spécifique dans la troisième semaine de mai.

Rappel aux élèves de 3^e : une pièce d'identité en cours de validité (la carte d'identité nationale ou le passeport) est obligatoire pour l'épreuve oral d'EPI et aussi pour les épreuves écrites qui se dérouleront le 26 et le 27 juin.

Concernant la préparation à cette **épreuve « EPI », les élèves de 3^e font un oral blanc.**

De plus, pour l'épreuve finale officielle du 07 juin, nos adjoints de direction remettront aux élèves de 3^e une fiche afin que ces derniers puissent indiquer leur **choix de sujet pour l'EPI**. Les professeurs récupéreront ces fiches et les remettront aux adjoints.

→ **Rappel « rapport de stage 3^e » :**

Une remise de prix aux meilleurs rapports de stage sera organisée le mercredi 14 juin en fin de matinée.

Un jury composé de 9 professionnels qui ont accueillis des élèves en stage, relira les meilleurs rapports et les classera pour cette remise de prix. Seize élèves seront primés.

→ **Les épreuves du Cambridge Exams à l'attention des élèves présélectionnés (61 élèves de 5^e et 3^e), aura lieu, au sein de notre collège le mercredi 31 mai sur toute la journée.** Le self sera ouvert pour les élèves concernés.

→ **Les élèves de 3^e finiront les cours au collège le mercredi 21 juin à 12h00.**

Le jeudi 22 juin sera organisé au collège une journée de révision pour 60 élèves volontaires de 3^e.

Un coupon spécifique d'inscription sera diffusé début juin à cet effet.

Les élèves rendront leurs livres à la dernière épreuve du brevet le 27 juin.

Ils auront une **photo de groupe** en fin de matinée le 21 juin.

Cette photo leur sera offerte lors de la remise des diplômes du brevet qui se déroulera dans le courant du mois de novembre 2023. Votre enfant connaîtra la date et le créneau horaire de cette remise de diplômes, notamment via les affichages dans les divers lycées.

Les élèves de 3^e auront un bal de fin de promotion le vendredi 30 juin de 18h00 à 22h00. C'est la première année qu'un bal est mis en place. Les parents de l'APEL, des professeurs, éducateurs et les délégués de 3^e participent aux réflexions communes pour la bonne organisation de ce bal et sa réussite. Un document (avec coupon spécifique à rendre) sera communiqué en juin.

→ **Les élèves de 6^e/5^e/4^e finiront les cours le vendredi 23 juin à 16h30 (avec remise des livres des élèves de 5^e et 4^e)** mais reviendront selon l'organisation ci-dessous :

Collège fermé au 6^e/5^e/4^e en raison du brevet des collèges le 26 et 27 juin.

Collège fermé le 28 juin. Les professeurs corrigent le brevet jusqu'au 30 juin inclus.

Jeudi 29 juin : présence uniquement des 6^e pour une journée festive et sportive. Les 6^e rendront leurs livres ce 29 juin.

Vendredi 30 juin et lundi 03 juillet : Présence des 6^e/5^e/4^e .

Fermeture du collège le lundi 03 juillet 18h00.

Les 04-05 et 06 juillet : journées pédagogiques de fin d'années.

➔ La journée « **portes ouvertes** » à l'attention des nouvelles familles et nouveaux élèves pour la rentrée 2023, **aura lieu le mercredi 24 mai après-midi dès 13h45 (fin vers 17h45).**

Les élèves du collège qui désirent participer à cet après-midi **pour accompagner/guider les nouvelles familles, sont les bienvenus.** Un tee-shirt au logo de Bobée leur sera prêté. Pour participer, les élèves se signaleront à l'accueil du collège ou auprès des adjoints de direction avant le 16 mai.

➔ La date de la **sélection sportive** pour intégrer notre **section « Equitation » se déroulera le samedi 06 mai à 11h00 au centre équestre de Rocquefort.**

➔ Pour la question du **transport scolaire**, les familles peuvent appeler Mme BOULLARD, notre secrétaire ou directement consulter le site ci-dessous :

<https://www.normandie.fr/transport-scolaire>

Les inscriptions aux transports scolaires (cars ou trains) se feront sur internet à partir du site dédié de la région, entre mi-juin et mi-juillet (date précise non parvenue à ce jour)

➔ Des liens vers des **vidéos** réalisées par le **collège Bobée** :

*URL du site du collège Bobée :

<https://www.collegeprivebobee.fr/>

*URL pour accéder à la **vidéo de présentation du collège, réalisée avec un drone – mars 2021**

<https://www.collegeprivebobee.fr/actualit%C3%A9s/visite-virtuelle-du-college-bobee>

ou directement à partir de youtube (n'hésitez pas à la partager) :

<https://www.youtube.com/watch?v=AFjhc0ne4RI>

*URL pour visionner la vidéo réalisée en janvier 2023, avec les élèves de 6^eF de la section sportive Équitation (15 élèves) pour le concours national "**Je film le métier qui me plaît**".

Notre vidéo a été sélectionnée par le jury du concours et nos élèves recevront un prix le 25 mai 2023 au Grand Rex à Paris. Merci de cliquer sur "**J'aime cette vidéo**" après avoir visionner la vidéo via le lien ci-dessous :

www.parcoursmetiers.tv/video/15022-le-dernier-obstacle

*URL pour voir la vidéo (euro2016) réalisée par les élèves de la section Football du collège :

<https://www.youtube.com/watch?v=cLr2GiKDY5w&lc=UgwUf5gY-GLVO9WztLp4AaABAg>

*URL pour voir la vidéo réalisée en 2018 par les élèves de la Chorale et de l'atelier orchestre (de la pause méridienne) :

<https://www.youtube.com/watch?v=s4CiQDvU7zk>

➔ La **liste des fournitures scolaires** est en téléchargement sur le site internet du collège et le **flyer de la librairie Colbert qui propose de se charger de ces achats** pour vous (avec un tarif préférentiel) est également en téléchargement sur le site internet. **Un exemplaire papier de la liste de fournitures sera également remise par les professeurs principaux, aux élèves après les conseils de classe de ce troisième trimestre** (voir les dates en dernière page).

→ Pastorale :

-Suite au repas partage qui s'est vécu le vendredi Saint du 07 avril dernier, nous pourrons reverser une somme encore plus importante que l'an passé aux associations suivantes : du Secours Catholique, Mad'Action, l'Arche d'Ecorchebeuf, SHMA, et le CCFD Terre Solidaire.



Le premier chèque d'un montant de 800 € sera remis aux représentants du Secours Catholique le mardi 02 mai à 10h15.

-Les élèves délégués de 5^{ème} apporteront dans les locaux des restos du cœur d'Yvetot le mardi 09 mai à 09h00 les denrées et produits de premières nécessités qui vous avez déposés au collège.



Nous vous remercions pour eux.



-Les élèves de 5^{ème} vivront le jeudi 25 mai ou le jeudi 15 juin en fonction de l'organisation que Mme BERLAND communiquera au retour des vacances de Pâques, un temps fort d'une journée à l'Abbaye de Saint-Martin de Booscherville.

-Pour les jeunes qui font leur profession de Foi sur Yvetot, les dates sont les suivantes :

Samedi 13 mai à 17h00 + dimanche 14 mai à 11h00 Messe ; ou samedi 20 + dimanche 21 mai ; ou samedi 27 + dimanche 28 mai ; ou samedi 03 juin + dimanche 04 juin.

-Pour les jeunes qui recevront le Sacrement de 1^{ère} Communion :

Dimanche 21 mai ou Dimanche 04 juin

Après qu'ils aient eu 4 rencontres au collège le 13 avril + 04 mai + 09 mai + 16 mai à 12h00 à l'Oratoire.

-Pour les jeunes qui recevront le Sacrement du Baptême :

Samedi 27 mai à 17h00 (avec le groupe des jeunes qui font leur profession de Foi à Yvetot) + dimanche 28 mai 11h00

-Pour les jeunes qui recevront le Sacrement de la Confirmation :

Retraite à Saint-Wandrille avec Père Elphège le weekend du 10/11 juin.

-Messe de fin d'année commune aux 3 établissements Catholique d'Yvetot le vendredi 16 juin à 18h00 à l'Eglise Saint-Pierre (des précisions vous seront communiquées prochainement). Les élèves qui auront fait leur profession de Foi, qui auront reçus un Sacrement, seront présents accompagnés de leurs parents. Un document leur sera remis par Mme BERLAND. Les membres de nos communautés éducatives (familles, professeurs, personnels salariés de nos établissements, bénévoles ...) sont conviés à venir vivre ce temps précieux de Partages, de Prières, de Communion, et de Joie.



Voici deux propositions diocésaines à destination de nos élèves :

1. Le pèlerinage des jeunes du diocèse de Rouen à Lourdes - du 20 au 25 août 2023.

En TGV direct depuis Rouen, ce moment fort aura lieu en lien avec le pèlerinage diocésain. Il concerne les jeunes âgés de 10 à 17 ans. L'hébergement aura lieu au sein du village des jeunes (dortoirs). Au programme : visites des sanctuaires, spectacle musical, temps de prière et d'enseignements adaptés, célébration des sacrements permettant aux jeunes de vivre une expérience chrétienne forte, alliée à des jeux, des veillées et des temps d'échanges !

Vous trouverez ci-après le lien

d'inscription : <https://forms.office.com/e/sXsUNubqgG>

2. Le pèlerinage à Rome des confirmands et confirmés - du 22 au 28 octobre 2023.

Ce pèlerinage s'adresse aux jeunes ayant reçu le sacrement de la Confirmation sur les deux dernières années, ou qui se préparent actuellement à recevoir ce sacrement.

C'est l'occasion unique de découvrir cette ville si importante pour l'Église, d'être à l'écoute de ce que l'Esprit Saint veut nous dire et d'apprendre à être disciple du Christ !

Afin d'estimer au plus juste le nombre de places à réserver, nous vous adressons ci-après le lien de préinscription :

<https://forms.office.com/e/bnihBu0id1>

Remarque :


Pour toutes questions, vous pouvez joindre M^{me} BERLAND, notre Adjointe en Pastorale Scolaire via le mail suivant : pastorale.bobee.yvetot@gmail.com

➔ Autres dates à retenir (non listées dans les pages précédentes) :

-3^e brevet blanc : jeudi 04 et vendredi 05 mai.

-Séjour pédagogique au Parc du Puy du fou pour les élèves de la classe de 5eH.

-Lundi 08 mai : Présence de nos 20 Cadets de la Sécurité civile et de deux lecteurs de 3^e à la 78^e commémoration de la victoire du 08 mai 1945.



Inscriptions et renseignements

Pastorale des jeunes : pastojeunes@rouen.catholique.fr

Direction des pèlerinages
2 rue des Bonnetiers
BP 886 76001 Rouen Cedex 1

<https://rouen.catholique.fr/pelerinages/>

Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes



INFOS ET INSCRIPTION
pastojeunesrouen.catholique.fr

SCANNE- MOI pour t'inscrire

Francis ALABERT
Maire de la Ville d'Yvetot

Joël LESOIF
Conseiller municipal délégué en charge du
protocole et des cérémonies patriotiques



Et la Municipalité
Ont le plaisir de vous inviter,

**À LA 78ÈME COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DES NATIONS
ALLIÉES DU 8 MAI 1945**

Manifestation d'envergure départementale dédiée à la jeunesse,

en présence de Clément Vivès, sous-préfet, directeur de cabinet du
préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,

Défilé militaire sur le Mail à 10h45,
suivi d'une cérémonie de commémoration sur la Place de l'Hôtel de
Ville à partir de 11h15.

Un verre de l'amitié sera servi derrière l'Hôtel de Ville à l'issue de la
cérémonie.



-Jeudi 11 mai : Accueil d'élèves Allemands pour une semaine dans le cadre du Jumelage avec
Wipperfürth depuis 36 années.

-Le vendredi 12 mai : Deux classes de 4^e sont en sortie pédagogique au théâtre des Arts de Rouen (Ravel)



-Lundi 15 mai de 12h45 à 13h30 à l'auditorium, réunion de tous les
délégués cantine.

-Lundi 15 mai au restaurant scolaire : animation fruits et légumes avec la
présence d'un producteur/fournisseur.

-Mardi 16 mai de 12h45 à 13h30 à l'auditorium, réunion de tous les
délégués des classes 6^e à 3^e.



-Jeudi 18 mai : Ascension

-Vendredi 19 mai : Pont de l'Ascension

-Lundi 22 mai à 17h00 : Conseil d'établissement (uniquement présence des membres convoqués dont des membres
du CA de notre OGEC, de notre APEL, de la direction, notre prêtre référent, des professeurs et personnels OGEC élus,
deux délégués d'élèves)

-Mardi 23 mai à 16h45 : Commission cantine (uniquement présence des membres convoqués dont le responsable
régional de notre prestataire, le chef cuisinier, des membres OGEC du collège, des membres APEL du collège et deux
délégués d'élèves)

-Mardi 23 mai et samedi 27 mai : Les élèves de la section « sport-études Tennis » vivront deux journées à Roland-
Garros, en qualité de spectateurs, dans le cadre des qualifications pour le tournoi.

-Dimanche 28 mai : Pentecôte

-Lundi 29 mai : Lundi de Pentecôte

-Jeudi 08 juin au restaurant scolaire : Repas Kebab

-Vendredi 09 juin à 17h00 à l'auditorium : Remise des prix, coupes sportives AS/UNSS. Les élèves concernés recevront un coupon via les professeurs de l'AS du midi et/ou de l'EPS.

-Du 13 au 16 juin : Deux classes de 5^e partent en séjour pédagogique et linguistique à Windsor et Londres

-Du 18 au 23 juin : Deux classes de 5^e partent pour un séjour pédagogique et sportif dans les Alpes

-Le 22 juin : Tous les élèves de la classe de 6eF part pour une sortie scolaire au Haras du Pin

-Spectacles de fin d'année (auditorium) :



-Jeudi 22 juin à 18h15 : Théâtre des 5^e en anglais (groupe de l'atelier de la pause méridienne de Mme BEHENGARAY) + de l'AS Danse

-Jeudi 22 juin à 19h30 : Théâtre des 4eA et 4eB section européenne (encadré par Mme DELAHAYS, Mme HOLAY-BELLIARD et M. GUELLEC)

-Vendredi 23 juin à 18h30 : Spectacles des ateliers Théâtre, Orchestre et Chorale (Mme BACHELIER, Mme CORNIER et Mme FISCHER)

-Rentrée des élèves le lundi 04 septembre 2023 à 08h45 pour les 6^{ième} et à 13h30 pour les 5^e/4^e/3^{ième}.

-L'affichage des listes des classes pour la rentrée 2023 se fera uniquement le jeudi 31 août de 13h30 à 17h30 sur les vitres du restaurant scolaire. L'entrée dans l'enceinte du collège se fera uniquement par le portail situé rue Thiers (côté Mairie, pompiers)

-Fermeture du collège le vendredi 01^{er} septembre pour pré-rentrée des enseignants.

-Dates des conseils de classe du 3^e trimestre 2022-2023 :

Jeudi 01 juin	16h45 : 3A	18h : 3D	
Vendredi 02 juin	16h45 : 3G	18h : 3C	
Lundi 05 juin	16h45 : 3H	18h : 3B	
Mardi 06 juin	16h45 : 3E	18h : 3F	
Jeudi 08 juin	16h45 : 4B – 6D	18h : 4E – 6C	
Vendredi 09 juin	16h45 : 6I	18h : 5E	
Lundi 12 juin	16h45 : 5C – 5D	18h : 4A	
Mardi 13 juin	16h45 : 4D – 6E	18h : 4C – 6B	
Mercredi 14 juin	13h30 : 4F – 6F	14h45 : 5G – 6G	16h00 : 5A – 6H
Jeudi 15 juin	16h45 : 5B – 6A	18h : 4I – 5H	
Vendredi 16 juin	18h : MESSE de fin d'année des 3 établissements de l'Enseignement Catholique Yvetotais en l'Eglise St Pierre d'Yvetot		
Lundi 19 juin	16h45 : 4H – 5I	18h : 4G – 5F	

En restant à votre écoute, je vous remercie pour votre confiance,

M. Olivier CHAPUT

Directeur du collège Bobée



« Regarder l'autre, l'écouter, lui sourire, s'intéresser à lui, d'après moi, c'est le commencement de l'être humain ». Sœur Emmanuelle.